DAFIP/17-750-120 du 04/09/2017

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES - SESSION 2018

Références : Arrêté du 23/12/2003 publié au J.O du 06/01/04 modifié par : l'arrêté du 09/03/04 paru au J.O du 19/03/04 - l'arrêté du 27/09/05 paru au J.O du 08/10/05 - Note de service n°2004/175 du 19 octobre 2004 parue au BO n°39 du 28/10/04 - l'arrêté du 30/11/09 paru au J.O. du 09/12/09

Destinataires : Personnels enseignants des premier et second degrés

Dossier suivi par : Mme TAVERNIER - Chef de bureau du Pôle Carrière et Certifications Enseignants - Tel : 04 42 93 88 44

La Certification Complémentaire permet à des **enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public**, relevant du ministre chargé de l'éducation, et aux **maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat** de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours.

L'examen s'adresse :

- **pour les Arts, et l'Enseignement en Langue Etrangère** (DNL) : aux enseignants du second degré uniquement, titulaires ou stagiaires.
- **pour le Français Langue Seconde (FLS)** : aux enseignants des premier et second degrés titulaires ou stagiaires.

Trois secteurs disciplinaires sont concernés :

- **1/ Les arts** :
  Ce secteur comporte quatre options :
  - cinéma et audiovisuel
  - danse
  - histoire de l'art
  - théâtre

- **2/ l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique (DNL) :**
  Concerne l'apprentissage des langues vivantes dans les disciplines non linguistiques au sein des sections européennes des collèges et lycées.

  Exemple : un professeur d'histoire qui souhaite enseigner l'histoire dans une langue étrangère, par exemple l'allemand, devra cocher sur le fichier d'inscription : la case allemand.

  Un candidat ne peut choisir une autre discipline que celle qu'il enseigne actuellement.
  Ainsi, un professeur de mathématiques qui souhaite enseigner l'histoire en anglais ne constitue pas une candidature recevable.
  De même, un professeur d'anglais ne peut enseigner l'histoire en anglais car il s'agit d'enseigner une discipline non linguistique, dans une langue étrangère et non l'inverse.

- **3/ Le français langue seconde (FLS) :**
  Concerne l'enseignement du français dans les classes d'initiation ou d'accueil, pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France, sans maîtrise suffisante de la langue française.

INSCRIPTIONS

Le registre d'inscription pour la session 2018 sera ouvert du :
Lundi 11 septembre 2017 au Vendredi 13 octobre 2017

Vous devrez vous inscrire en cliquant sur le lien ci-dessous
https://goo.gl/pNi1iV

DEPOT DES CANDIDATURES

Si vous souhaitez vous inscrire à plusieurs certifications complémentaires, vous devrez adresser au Rectorat autant de dossiers que d'inscriptions

Le ou les dossiers d'inscription sont à poster en envoi recommandé simple au plus tard :
le Vendredi 13 octobre 2017, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Rectorat d'Aix-Marseille
DAFIP - Bureau 205
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Le dossier doit comprendre :

1) Un rapport **d'au plus cinq pages** (voir le chapitre II de la note de service ministérielle n°2004-175 du 19/10/04 parue au BO n°39 du 28/10/04) :
Ce rapport doit préciser :
- les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option éventuelle, et le cas échéant la participation à un module complémentaire, suivi lors de l'année de formation professionnelle à l'IUFM,
- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquelles le candidat a pu participer.
- Les travaux effectués à titre personnel ou professionnel,
- Comporter le développement commenté de l'une des expériences, lui paraissant la plus significative.

2) Deux enveloppes petit format timbrées au tarif en vigueur, et libellées à vos nom et adresse, pour l'envoi de la convocation, et du relevé de notes.

3) La confirmation d'inscription (modèle joint en annexe) dûment complétée, datée et signée

ATTENTION

- **Tout dossier posté après la date limite (cachet de la poste faisant foi) du Vendredi 13 octobre 2017 sera rejeté, quel que soit le motif.**
- **AUCUN CHANGEMENT DE DATE DE CONVOCATION A L'ENTRETIEN NE SERA POSSIBLE QUEL QUE SOIT LE MOTIF INVOQUE PAR LES CANDIDATS**

STRUCTURE DE L'EXAMEN

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum, débutant par un exposé du candidat de dix minutes, suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de vingt minutes.
Les candidats seront convoqués individuellement par les services rectoraux.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

académie Aix-Marseille

RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONFIRMATION D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE SESSION 2018

I - SITUATION PERSONNELLE :

Nom patronymique : ……Nom marital : ……..
Prénoms : ……
Date et lieu de naissance :……..……Nationalité :……..…..
Adresse :……
Code postal:……Ville :……..…..
Tél. portable :……Adresse électronique :……

II - SITUATION ADMINISTRATIVE 2017/2018 :

Corps :……Tél. professionnel :…….
Discipline enseignée :……..
Qualité : □ titulaire □ stagiaire
Position : □ En activité (dans l'Académie d'Aix-Marseille)
(ne peuvent s'inscrire que les enseignants en poste dans l'Académie d'Aix-Marseille)
□ Autres (à préciser) ……

Affectation actuelle :……..……Privé ou Public :…….
Adresse de l'établissement :……..
Code postal :……..Ville :……

III – CHOIX DU SECTEUR DISCIPLINAIRE :

Secteur disciplinaire	Options	Cocher la case	
1/ Arts	Cinéma et audiovisuel		Pour les enseignants
	danse		titulaires ou stagiaires du
	Histoire de l'art		second degré exclusivement
	théâtre		
2/ Discipline Non Linguistique	Histoire -géographie		Pour les enseignants
Actuellement enseignée	Mathématiques		titulaires ou stagiaires du
	Sciences physiques		second degré exclusivement
	Sciences vie et terre		
	Autre discipline		**A préciser :**
Langue étrangère	Anglais		
langue dans laquelle sera	Allemand		
enseignée la discipline	Espagnol		
non linguistique	Italien		
	Autre langue		**A préciser :**
3/Française Langue Seconde			Pour les enseignants titulaires ou stagiaires du premier et du second degré.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente fiche, et sollicite mon inscription sur la liste des candidats à l'Examen de la Certification Complémentaire, au titre de la session 2018.
Date et signature :